

Pôle emploi et la réforme du service public de l'emploi : bilan et recommandations

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le groupe a souhaité tout d'abord insister sur l'aspect indispensable du développement des nouvelles technologies dans le monde rural. Si l'accueil physique des demandeurs d'emploi est bien entendu très important, notamment dans le cadre du diagnostic, il ne faut pas oublier les difficultés et les temps de déplacement des ruraux, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou employeurs, pour se rendre dans les agences, lors de leur suivi.

Le groupe a ensuite relevé avec intérêt la proposition de la troisième recommandation, sur la prise en compte des expériences « citoyennes » dans le cadre des parcours d'accompagnement des demandeurs d'emploi. En effet, dans le contexte de crise que le monde agricole connaît, il est essentiel que les agriculteurs qui seront contraints de se reconverter puissent valoriser non seulement leur grande polyvalence mais aussi les nombreuses compétences acquises lors de prise de responsabilités au niveau local, régional ou national.

Enfin, concernant la vingtième recommandation, qui privilégie le renforcement de la place des partenaires sociaux, il serait stratégiquement intéressant pour Pôle emploi de renforcer la proximité et les liens avec tous les partenaires sociaux. Dans le secteur agricole, nous avons ainsi la chance de vivre au quotidien un dialogue social efficace qui nous permet d'engager des actions innovantes en matière d'emploi. Si l'agriculture pouvait faire partager ses expériences et ses compétences dans ce domaine, nous aurions tout à y gagner.

Le secteur agricole recherche en effet, très souvent, une main-d'oeuvre de niveaux de qualifications différentes, saisonnière mais aussi permanente. Il est parfois très difficile de trouver cette main-d'oeuvre. Certaines filières ont ainsi créé leur propre service de recrutement. Et même si cela pose le débat du rôle universel de Pôle emploi, nous sommes persuadés que si nous pouvions mieux faire connaître à ce dernier les besoins exprimés par les exploitants agricoles, nous pourrions mieux les satisfaire. D'ailleurs, certains départements ont mis en place des actions de partenariats qui donnent des résultats très satisfaisants.

Nous voudrions donc insister ici, sur l'importance de ne pas toujours s'enfermer dans un cadre trop strict mais bien au contraire de laisser la place à des initiatives innovantes, souvent locales et qui supposent une approche valorisante de management stratégique.

Dans l'ensemble, l'avis convient parfaitement au groupe de l'agriculture puisqu'il tient compte des problématiques des salariés comme des employeurs.

Le groupe a voté l'avis.